



FICHE DE POSTE

CHARGÉ(E) DE MISSION VILLE

Placé sous l'autorité de la Direction Générale Adjointe du développement humain, économique et social, en lien étroit avec le maire, son cabinet et les élus délégués, le Chargé de Mission Ville a pour mission de mettre en œuvre les orientations stratégiques et politiques de la collectivité en matière de développement social et de dynamisation des espaces urbains des Quartiers Politiques de la commune. Sur un mode partenarial, il assure le pilotage et la contractualisation des projets. Il est force de proposition et favorise la déclinaison territoriale des politiques publiques impulsée par le Maire et son équipe.

MISSION GENERALE DU POSTE :

➤ ***Dans le cadre de la politique de la ville :***

- Animer et participer aux instances techniques et de pilotage de la politique de la ville avec l'Etat et les partenaires,
- Conduire et instruire les programmations annuelles d'actions, en assurer la cohérence et le suivi administratif, financier et opérationnel, mise en place de tableau de bord, bilans
- Développer et articuler sur QPV (quartiers Majicavo Koropa, Koungou et Longoni) les projets et thématiques définis comme prioritaires, en concertation avec les services municipaux, les associations locales, les habitants et les partenaires institutionnels et financiers,
- Accompagner et soutenir les associations locales et les habitants dans la mise en œuvre opérationnelle d'initiatives permettant de répondre aux objectifs de cohésion sociale et de bénéficier de soutiens financiers dans le cadre de la politique de la Ville,
- Analyser, et rendre compte aux maires, à son cabinet, aux élus délégués et à la Direction Générale des évolutions sociales et urbaines des territoires concernés et faire remonter les besoins des habitants,
- Assurer un rôle de conseil et d'information auprès du maire, de son cabinet, des élus délégués et de la Direction Générale,
- Favoriser la stratégie de développement des dispositifs de participation citoyenne et de concertation menés par la ville
- Renforcer les liens entre le chef de projet et les autres dispositifs de la politique de la ville notamment le PRE.

➤ ***Dans le cadre des dispositifs annexes : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)- NPNRU***

- Assurer le suivi administratif de chaque dispositif, animer le réseau de partenaires locaux mobilisés dans chaque dispositif,
- Animer et coordonner le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- Etre force de proposition pour développer des actions en lien avec les besoins identifiés du territoire.

MISSION D'ENCADREMENT :

- Encadrer les médiateurs de quartier
- Equipe Adultes Relais
- Brigade vert

PROFIL (Titulaire ou contractuel(le) :

- De formation supérieure (Bac + 3, Licence, Master) en Sciences Humaines et sociales, avec une expérience significative en développement local et social et/ou politique de la ville ou gestion de projet.
- Connaissance du dispositif administratif et financier de la politique de la ville et de l'environnement institutionnel,
- Connaissance des politiques publiques (emploi, social, socio-éducatif, santé, prévention et sécurité...)
- Connaissance des contrats et des différents conventionnements possibles, du fonctionnement associatif, et des procédures d'octroi et de versement des subventions,
- Expérience dans le montage et la conduite de projets, l'animation de réseau,
- Maîtrise de la méthodologie de projet

QUALITES ET APTITUDES REQUISES :

- Sens du dialogue, aptitude à la négociation et à la concertation,
- Aisance relationnelle et rédactionnelle,
- Aptitude à l'animation ?
- Sens du travail en transversalité,
- Capacité de synthèse,
- Autonomie, rigueur et disponibilité,
- Motivation et sens du partenariat,
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Permis B

POSTE :

A temps complet Horaires modulables – réunions en soirée ou week-end.

Grade : Attaché ou ingénieur territorial par voie statutaire, mutation ou contractuel, le cas échéant.

Poste à pourvoir au plus tard le 1^{er} avril 2024.

Rémunération statutaire

Date limite de réception de candidature : 29 mars 2024 à 12h00.

Les candidatures doivent être adressées à :

Mairie de Koungou

1 Place de la Liberté

97690 Koungou – Mayotte.

Ou par E-mail : contact@kougou.fr